L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.

PREMIER DISTRICT: **Richard Hagan.**

SECOND DISTRICT: ARISTIDE LANDRY.

TROISIEME DISTRICT: R. A. UPTON.

QUATRIEME DISTRICT: JOHN MOORE.

LEGISLATURE.

Pour Représentans à la Chambre.

QUATRIEME DISTRICT.
[illegible] LUMSDEN,
W. M. FLEMING,
J. G. SEVER.

CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENIT,
HIPPOLYTE MOSSY,
P. DEVERGES.

CANDIDATS A LA PLACE DE SHERIF.

La lutte entre M. Freret et M. Marigny [illegible] tous les esprits et excite ce vif intérêt qui s'attache naturellement aux élections [illegible] la possession d'une place très-lucrative. Nous avons jusqu'ici gardé un silence [illegible] sur les deux honorables citoyens [illegible] d'écrire les noms, parce que [illegible] se disputent ne touchent [illegible] à la politique par l'influence [illegible] à celui qui la remplit d'exercer [illegible] charge largement salariée.

Nous ne saurions cependant perdre entièrement de vue MM. Freret et Marigny et nous [illegible] candidatures essentiellement politiques. On comprend, par exemple, que nous [illegible] celle de M. St-Martin, qui est un [illegible] de notre parti; mais on pourrait [illegible] la désignation officielle [illegible] démocrate pour la place de shérif [illegible] un acte qui mérite de fixer l'attention [illegible].

[illegible] de cette désignation indique de [illegible] adversaires le parti pris de soutenir [illegible] candidat et nul autre. Si donc les [illegible] de shérif ne sont pas politiques, [illegible] caractère, et le triomphe de M. [illegible] en même temps le triomphe du [illegible] démocrate. Or, nous ne sommes nullement [illegible] à laisser le champ libre à nos adversaires.

M. Marigny au lieu d'être proclamé par [illegible] c'était porté candidat [illegible] les suffrages des whigs et [illegible]. Chaque électeur eût choisi à [illegible] ses préférences personnelles [illegible] l'état actuel des choses, il ne peut [illegible]. L'acte de la Convention démocrate a tout changé. Il n'est pas possible [illegible] de voter pour M. Marigny sans concourir en même temps au triomphe de nos adversaires. Ceux-ci ne manqueront [illegible] réclamer comme une victoire [illegible] M. Marigny, de même qu'ils considéreraient [illegible] comme un échec le succès [illegible] indépendant.

[illegible] la seule manière logique [illegible] et nous partageons à cet [illegible] locofocos.

[illegible] se trouve donc réduite à ces termes [illegible] candidat démocrate, désigné [illegible] par une convention de son parti, [illegible] indépendant, toutes les conditions [illegible] d'habileté étant d'ailleurs [illegible], un électeur whig peut-il hésiter? Non [illegible] son parti, le trahirait [illegible] indigne de l'appui officiel [illegible] whigs. Un parti qui en pareil cas agirait [illegible] justice s'il veut maintenir [illegible] et ne pas se condamner à un [illegible].

[illegible] plus que nous disposé à rendre [illegible] M. Marigny. Nous l'estimons [illegible] nous le croyons digne de la place à laquelle il aspire, [illegible] nous n'aurons d'autre regret que [illegible] un autre citoyen également digne de la place [illegible] homme privé; au point de vue politique [illegible] le triomphe de M. [illegible] un échec pour notre parti, [illegible] comme démocrate et non comme simple citoyen.

Nous [illegible] donc que les whigs, ceux du moins [illegible] et qui respectent [illegible] accorder leurs suffrages à M. Marigny, non pas que celui-ci [illegible] éminemment digne comme citoyen, [illegible] parce qu'en le soutenant [illegible] aussi le parti locofoco.

[illegible] ralliions et les whigs se rallieront [illegible] candidature indépendante de M. [illegible] Freret. Celui-ci ne représente aucun parti [illegible] les whigs que les démocrates, et [illegible] ne saurait être revendiqué comme [illegible] des partis au par les autres. M. [illegible] aura simplement triomphé [illegible] M. Marigny. Les locofocos auront subi un [illegible] c'est vrai, mais les whigs n'auront remporté que l'avantage négatif résultant de l'im[illegible] des premiers.

La position des deux candidats est donc bien [illegible], et si des démocrates peuvent sans [illegible] devoirs soutenir M. Freret, [illegible] whig ne saurait, sans se mettre lui-même [illegible] de son parti, accorder son vote à M. Marigny. Dans le premier cas, le démocrate, en [illegible] pour un candidat indépendant, ne donne [illegible] adversaires aucun avantage direct; dans [illegible], au contraire, le whig votant pour le [illegible] démocrate, désigné solennellement par [illegible] démocratique, et ayant par conséquent un caractère politique, manquerait à tout [illegible] dû à son parti.

M. JAMES F. FRERET possède, en dehors [illegible], des qualités trop connues [illegible] soutenu par TOUS les [illegible] non seulement les suffrages de [illegible], mais ceux de bon nombre de démocrates qui en le soutenant n'en resteront pas [illegible], comme nous venons de le démontrer, [illegible] à leurs principes et à leur parti.

EXPLOSION A BORD DU BRILLANT.

Nous avons reçu, par le steamer *Princess No.* [illegible] arrivé hier dans notre port, de nouveaux détails sur l'explosion du *Brilliant*. C'est dimanche matin, entre 8 et 9 heures, que la catastrophe [illegible]. Le bateau qui s'était arrêté sur [illegible] du docteur Jones, à six milles en [illegible] de Plaquemine, reprenait le [illegible] la première révolution de ses [illegible] seconde bouilloire de babord sauta [illegible], inévitable. L'énorme masse [illegible] lancée en avant avec une force d'un [illegible] prodigieuse, tandis que les tuyaux con[illegible] traversaient l'arrière du bateau.

[illegible] avait à bord environ 35 passagers de [illegible], dont 10 femmes, et environ 100 [illegible] d'entrepont et d'équipage. Vingt cinq [illegible] furent précipités à l'eau par la [illegible] l'explosion, et le *Natchez No 8* qui [illegible] une petite distance du Brillant au [illegible] du désastre, put sauver trois de ces [illegible]. Les autres ont péri. Le *Natchez* [illegible] son bord et conduit à Plaquemine 42 [illegible], 15 sont morts depuis. Il a conduit à [illegible] Rouge 3 autres, au nombre desquels se [illegible] M. Lavison, éditeur de l'*Advocate* de [illegible] Rouge, lequel est fort grièvement blessé, [illegible] Bayou Sara M. Cutler le premier commis [illegible] M. Cole le second commis et une autre personne dont le nom est inconnu. Ils ont [illegible] reçu de graves blessures.

[illegible] personnes dangereusement blessées [illegible] transportées sur le rivage, après l'accident; l'une d'elles a expiré au bout de quelques minutes.

M. McCarty, second mécanicien, et un de ses assistants, sont morts à Plaquemine.

Trois des chauffeurs blessés sont arrivés à la Nouvelle-Orléans par le *Princess* et ont été transportés à l'hôpital. Ils déclarent que les chaudières étaient [illegible] d'eau [illegible], qu'on avait déjà épuisé quatre barils et qu'on venait d'entamer le cinquième lorsque l'explosion eut lieu.

Décès à la Nlle Orléans.—Durant la semaine dernière, il y a eu cent vingt-six décès en cette ville. Il n'y a eu qu'un seul cas de fièvre jaune—un passager venant de la Havane.

NOUVELLES IMPORTANTES DU MEXIQUE.

INSURRECTION DES ETATS DU NORD.

Le steamer *Yacht*, capitaine Thompson, est arrivé hier soir dans notre port, venant du Brazos St-Yago qu'il a laissé le 26. Le *Yacht* a apporté $31,314 en espèces consignées à diverses maisons de commerce de notre ville.

Le mouvement révolutionnaire dont nous parlions dans un de nos derniers numéros a éclaté à Tamaulipas, à Coahuila et dans les Etats voisins, mais le principal théâtre des hostilités est la frontière du Rio-Grande.

Les citoyens de Guerrero se sont *prononcés* le 3 de ce mois, et ceux de Camargo le 6. La révolution paraît avoir été provoquée 1o par l'impuissance du gouvernement fédéral à protéger les Etats du Nord contre les incursions des indiens; 2o par l'injustice du tarif qui nuit extraordinairement aux intérêts du peuple; 3o par le despotisme exercé par le gouvernement fédéral.

Les insurgés se composent de Mexicains et d'Américains sous les ordres du colonel Carvajal. On accorde à ce chef beaucoup d'habileté, une grande audace, une volonté ferme d'arriver à ses fins. Il est à la tête de quatre ou cinq hommes résolus, bien armés et prêts à marcher partout où les conduira Carvajal.

Les insurgés de Guerrero et de Camargo demandent dans leurs pronunciamientos l'éloignement des troupes permanentes, l'inviolabilité des droits et des biens des citoyens, la reconnaissance aux Etats des prérogatives qui ne sont pas dévolues au gouvernement général, l'égalité de la représentation au Sénat, l'abolition des droits prohibitifs, la réduction des droits sur les importations, l'abolition des pénalités excessives qui frappent la contrebande, la libre introduction des épiceries pendant cinq ans, une douane à Reynosa, la protection des frontières contre les incursions des sauvages, etc. Les insurgés déclarent qu'ils ne mettront bas les armes qu'après avoir obtenu justice sur les différents points que nous venons d'énumérer; si le gouvernement fédéral s'y refuse, ils organiseront un gouvernement provisoire.

Une première escarmouche a eu lieu le 19 à Camargo entre les insurgés commandés par Carvajal et les troupes du gouvernement. Il y a eu de part et d'autre un certain nombre de morts et de blessés, mais l'avantage est resté aux patriotes. Camargo est au pouvoir de ces derniers qui y ont laissé une petite garnison et se sont mis ensuite en marche pour Reynosa et Matamoros. Ces deux villes tomberont en leur pouvoir, car elles sont entièrement dégarnies de troupes.

Le bruit courait aux dernières dates que le commandant de l'artillerie, du côté du gouvernement, avait été tué dans le combat de Camargo.

Nous recevons des nouvelles des autres parties du Mexique par la voie du Rio Grande. Tous les membres du cabinet ont envoyé leur démission le 2 de ce mois. Don Fernando Ramirez, membre de la Cour Suprême, a été chargé par le président de composer un nouveau cabinet, il a été nommé lui-même ministre des affaires étrangères.

Les indiens commettent toutes sortes de déprédations dans les Etats de Coahuila, de Durango et de Chihuahua. Le gouverneur de ce dernier Etat a organisé une expédition qu'il commande en personne.

Le courrier a été arrêté entre Zacatecas et San Luis Potosi, les malles ont été enlevées et le postillon dangereusement blessé.

La réunion des gouverneurs convoqués à Mexico pour délibérer sur la situation financière du pays n'a produit aucun résultat. Après douze jours de délibérations, leurs Excellences sont retournées chez elles sans avoir rien proposé au gouvernement qu'elles laissent dans le même embarras. Le *Monitor* du en parlant des honorables gouverneurs: *que vinieron, vieron y se revolvieron*; qu'ils sont venus, qu'ils ont vu, et qu'ils s'en sont retournés.

Le Club Indépendant, de Freret, de la première municipalité, présidé par A. Newhouse, a parcouru hier soir les rues de la ville, musique en tête et bannière déployée. L'enthousiasme le plus grand semblait animer les membres de cette excellente association. En passant devant nos bureaux, la procession a fait halte pour nous adresser de vives acclamations. Nous remercions de tout cœur le club indépendant de la 1re municipalité de cette marque de sympathie.

JOHN MOORE—Le candidat whig du quatrième district congressionnel parcourt toutes les paroisses qui doivent concourir à son élection, et il est partout accueilli avec une extrême cordialité. Nous lisons dans le *Chronicle* de Natchitoches, journal démocrate:—"L'honorable John Moore, candidat whig pour le Congrès, dans ce district, a harangué ce matin ses concitoyens des Natchitoches. Nous analyserons son discours dans notre prochain numéro, mais nous dirons tout de suite que ses sentiments sur la désunion, la séparation, etc., ont trouvé de l'écho dans l'âme de tous ses auditeurs, whigs et démocrates.

RIXE FATALE—M. Wm Laughlin, négociant à la Nlle-Orléans, et membre du Conseil de la 1re municipalité, a été tué dimanche soir par M. Wm Silk, ex-alderman du 2e ward, dans la rue Bienville, près du coin Marais. Une enquête a été tenue par le coroner hier à 3 heures de l'après-midi, et il résulte des dépositions de deux témoins que M. Laughlin et M. Silk s'étaient retirés sur le trottoir et étaient convenus de se battre à coups de couteau. Ils s'armèrent en effet de leurs poignards, et un des témoins s'étant précipité entre les deux combattans pour les séparer fut blessé à la main gauche. Il s'éloigna alors de peur de recevoir de nouveaux coups et il vit M. Silk et Laughlin se ruer l'un sur l'autre; peu après il entendit tomber lourdement un corps sur le pavé: c'était celui de Laughlin. Silk était à cinq pas de distance: il dit à haute voix que te'était lui qui venait de tuer Laughlin. Silk était complètement ivre.

M. Laughlin a reçu quatre blessures et est mort quelques minutes après avoir été transporté dans un café voisin. Silk s'est livré à la justice en déclarant qu'il n'avait tué Laughlin qu'à son corps défendant. Il a été interrogé hier partiellement par le recorder Génois; l'instruction aura lieu incessamment.

Les funérailles de M. Laughlin ont eu lieu hier soir: un grand nombre de citoyens et des détachemens de toutes les compagnies de la Légion assistaient au convoi.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITE.

Le Conseil de la 1ère municipalité s'est réuni hier à la requête du maire. Neuf membres étaient présens. Le secrétaire a donné lecture d'un message du maire annonçant la mort de M. Wm Laughlin, membre du Conseil. M. Pecquet a présenté des résolutions de condoléance qui ont été adoptées à l'unanimité.

Dans un autre message qui a été lu, le maire annonce que le contrat pour l'éclairage à l'huile de certaines parties de la 1ère municipalité devait expirer le lendemain.

M. Lanata a présenté une résolution autorisant le maire, après en avoir donné avis public pendant cinq jours, à adjuger le contrat au plus bas offrant.

Le Conseil s'est ajourné pour assister aux funérailles de M. Laughlin. Il se réunira de nouveau aujourd'hui à midi.

ARRIVEE DU BALTIC.

Une dépêche télégraphique nous apprend que le steamer américain Baltic est arrivé à New York le 28 de ce mois.

Plusieurs faillites ont eu lieu à Londres et à Liverpool. Le coton est ferme sur cette dernière place; les ventes se sont élevées à 6,500 balles. Le middling est coté à 5 1/8d.

La nouvelle que la France et l'Angleterre avaient proposé à l'Espagne de concourir à la défense de l'île de Cuba est confirmée.

MISSISSIPI—Le colonel Jefferson Davis a accepté la candidature pour le poste de gouverneur qui avait été offerte par les démocrates partisans des State Rights. M. Davis est en ce moment dangereusement malade et son état inspire même de graves inquiétudes à ses amis.

DÉPART DU MOGADOR.—La frégate française *Mogador* a quitté son mouillage à la Batterie, le 16 septembre [illegible] la direction d'un [illegible] qui s'est chargé de la conduire en mer. Elle a fait ses adieux à New-York par une salve de vingt-et-un coups de canon, qu'elle a tirés [illegible] Batterie, à Governor's Island, au fort Lafayette et à [illegible] de la baie.

ORLEANS HIGH SCHOOL.—La réouverture des classes de l'*Orleans High School* aura lieu demain mercredi, 1er octobre. Nous sommes heureux d'apprendre que le nombre des élèves de cette institution est fort considérable et augmente chaque jour.

Correspondance de l'Abeille.

NEW-YORK, 18 septembre 1851.

Le steamer *Winfield Scott* est parti hier pour la Nouvelle-Orléans avec un fret considérable et un grand nombre de passagers. Il jauge 1,200 tonneaux et porte environ 800 tonneaux de fret. J'ai assisté à son départ et j'ai trouvé la foule beaucoup plus compacte qu'à l'ordinaire. Il m'a semblé que le bateau avait un plus grand nombre de passagers que de coutume; au dernier moment surtout il lui en est arrivé beaucoup traînant après eux plus que la moyenne ordinaire des malles qu'apportent les passagers et accompagnés de parens, d'amis, &c. Ces nouveaux venus ont jeté une sorte de confusion à bord et le vapeur a dû retarder son départ d'une heure.

Nous avons besoin de nouveaux steamers pour faire le service de New York à la Nouvelle-Orléans. En automne et en hiver d'immenses quantités de marchandises sont expédiées sur votre place et fourniraient à plusieurs bateaux un fret inépuisable. L'établissement d'une ligne entre Philadelphie et la Nouvelle-Orléans serait, je crois, également nécessaire et profitable. Nous aurions besoin aussi de notre côté de deux ou trois bons steamers pour la ligne de Charleston et de Savannah. Le *Southerner* a été mis sur le chantier pour être réparé, mais cette nécessité a malheureusement coïncidé avec le moment où le fret est le plus considérable. Le steamer *Osprey*, allant de Philadelphie à Charleston, a dû prendre l'autre jour une bonne quantité de marchandises de New York.

Adams & Co. partent d'acheter ou de noliser un bateau à hélices pour leur *Express* de la Nouvelle-Orléans.

J'ai vu aujourd'hui au bureau de MM. Edwards, Sandford & Co., 16, Wall Street, une grande quantité de ces appareils d'invention anglaise qui sont destinés à faire de la glace en toute saison et dans tous les pays. Au moyen d'un de ces appareils on transforme l'eau de fontaine ou de rivière en glace dans l'espace de quatre minutes. Ils valent de $12 jusqu'à $100. Ceux de $12 sont extrêmement simples et seront d'une grande utilité dans les pays du Sud.

Le nouveau journal de Raymond, le *Daily Times*, a paru ce matin pour la première fois. Il est fort nettement et fort élégamment imprimé. On assure que cette feuille fera sensation. Son format est à peu près celui du *Herald*. Quant à la rédaction, on en jugera plus tard.

Le triomphe du yacht *America* a causé une joie universelle à New-York. L'Angleterre n'est plus la maîtresse de l'Océan. Elle achète au prix de 35,000 un navire américain pour en copier les proportions et construire ses fins voiliers sur le même modèle!

Miss Hayes, la célèbre cantatrice irlandaise, a déployé sa bannière sur le mur extérieur d'Astor House, c'est un drapeau dans une verte ayant au milieu une harpe dorée. On parle fort peu de l'artiste.

Deux faillites considérables de maisons de marchandises sèches ont eu lieu hier. La première de ces maisons se trouve dans la rue Nassau: son passif s'élève à $700,000. Je me tairai sur la seconde jusqu'à ce que j'aie des renseignements positifs.

MARINI, première basse-taille à l'opéra italien de New-York, a épousé ces jours derniers Mlle Rose Maretzek, sœur de l'impresario.

CHRONIQUE LOCALE.

Un nommé Wm Bradford alias Wilkinson, a été [illegible] par Nancy Mayfield, dans la rue Phillippa. Une femme nommée Hannah Kenner a été arrêtée comme complice. Les accusés ont été arrêtés et envoyés en prison en attendant l'examen de cette affaire.

— Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un individu dont le nom est inconnu qui a été trouvé noyé dans le fleuve, en face de la rue Jefferson, Première Municipalité.

— Son honneur le Maire a vendu à l'encan les contrats suivants, l'enlèvement de la vierge [illegible] du marché Ste-Marie, à Ian & Collins, pour $17 25 le carré de cent pieds.

Pour enlever et planchéier une partie du débarcadère des steamboats, à J. Davis et J. McLanathan à $4 95 le carré.

Pour paver en pierres plates l'Avenue du Commerce, dans la Seconde Municipalité, à C. Amendt, à $1 50 la yarde carrée.

Pour réparer les banquettes la Seconde Municipalité, à Thomas Cavanagh, à $2 65 le pied courant.

Pour la fourniture de bois pour l'entretien des wharfs de la Troisième Municipalité, pendant un an, à Snow, Glidden & Co, à 9 1/2 cents le pied.

Pour la fourniture de clous et chevilles pour l'entretien des wharfs de la Troisième Municipalité, pendant un an, à Snow, Glidden & Co, à 5 1/2 cents le pied.

Pour la fourniture de planches en bois jaune, pour les wharfs de la Troisième Municipalité, à Snow, Glidden & Co, à $16 les cent pieds.

Un contrat pour les ouvrages de forges de la Troisième Municipalité, pendant un an, à Joseph Shol, à 6 cents la livre.

Un contrat pour charroi des matériaux pour les wharfs de la Troisième Municipalité, à J. Davis et J. McLanathan, à $1 30 par madrier.

Elizabeth Rose a été accusée, hier, devant le recorder Génois, d'avoir assailli à coups de briques Mary Williams. Le recorder examinera cette affaire prochainement.

Joséphine Ham, f. c. l. et G. Meyer ont été accusés hier devant le recorder Génois, d'avoir troublé la paix publique. Meyer est en outre accusé d'avoir tiré cinq ou six coups de pistolet à l'encoignure Condé et St-Philippe.

J. Lecompte a été traduit hier devant le recorder Caldwell pour avoir volé environ 100 livres de cuivre dans le magasin de G. Patterson sur la Levée. L'accusé sera examiné demain.

H. Zaona fait un affidavit hier devant le recorder Génois, par lequel il déclare qu'il a été assailli et battu par un nommé E. Farrester, assisté de sa sœur. L'examen a été renvoyé à un autre jour.

La fête des chemins de fer à Boston—Nous empruntons à un journal de New York la description suivante des fêtes qui ont marqué les trois journées du *jubilé* de Boston:

Le 17 au matin a commencé le grand jubilé des chemins de fer. Boston présentait un aspect des plus animés, et depuis longtemps on n'y avait pas eu l'occasion de voir une fête aussi brillante. Le temps semblait avoir pour cette cérémonie, revêtu sa plus belle robe d'azur et de soleil; les rues étaient pleines d'une foule de femmes élégamment parées, de miliciens, de bourgeois et d'étrangers, tous réunis dans un même sentiment de cordiale fraternité. De bonne heure les troupes commandées par le général B. F. Edmonds, paradaient dans la vaste enceinte des Commons, en brillante tenue; elles étaient environ au nombre de 2800 hommes, qui se mirent en marche vers 10 heures afin d'aller attendre à Roxbury le président et sa suite. Entre dix et onze heures, le président arriva à Harrison square, où l'attendaient les autorités de la ville et de l'Etat. Vers midi, M. Fillmore et son escorte atteignirent par Dorchester et Roxbury les portes de Boston.—Alors commencèrent, suivant l'usage, les échanges de discours, et c'est le maire de Boston, M. Bigelow qui prit le premier la parole, pour souhaiter la bienvenue au premier magistrat de la République.

Son discours, qui n'a été qu'une assez longue périphrase d'une seule pensée, n'a présenté aucun trait particulier digne d'attention. Il a félicité M. Fillmore avec force souvenirs historiques, de sa visite à Boston, et c'est là tout. Le Président, dans sa réplique, a été plus concis, et surtout moins prodigue de lieux communs. Il a bien été question comme toujours, de la grandeur et de la prospérité croissantes des Etats Unis, mais l'orateur a trouvé un rapprochement heureux lorsqu'il a dit en parlant des rapides progrès des chemins de fer: "Washington, pressé de se rendre de Philadelphie à Boston après la bataille de Bunker Hill, resta onze jours en route, et dans ce temps là, c'était un rapide voyage; mais aujourd'hui quelques heures m'ont suffi pour parcourir, dans une partie de plaisir, la même distance." Il manifesta aussi avec netteté son antipathie pour les annexions, disant que les E. Unis avaient plus de territoire qu'ils n'en pouvaient exploiter. Ce qu'il y a de plus remarquable, en somme, dans les discours prononcés ce jour-là, c'est que les chemins de fer, qui étaient le prétexte de la fête, n'ont servi de thème à aucun orateur, si ce n'est à M. Fillmore.

Après le discours du président, la milice se mit en marche, au bruit des fanfares et des salves d'artillerie. Le président monta dans une voiture à six chevaux, la tête découverte, et saluant de la main la foule, qui poussait de nombreux hurrahs sur son passage. L'escorte arriva vers deux heures au Revere House, après avoir traversé successivement Washington et East Dover streets, Harrison Avenue, Beach, Lincoln, Sumner, Washington et Court streets. Les fenêtres débordaient de jeunes femmes, de fleurs, de drapeaux, de guirlandes, et elles présentaient le plus ravissant coup d'œil qu'on puisse voir.

Au Revere House, le président reçut les membres du Conseil des Aldermen et du Conseil Municipal, ainsi que les députations de Salem, Lowell, Cambridge et Charlestown, puis enfin l'Hon. George S. Boutwell, gouverneur de l'Etat, ainsi que l'Hon. Daniel Webster, qui se trouvait à Boston pour la cérémonie. Après quoi, accompagné du secrétaire d'Etat, du secrétaire de la guerre et de celui de l'intérieur, il fut conduit dans la salle des comités de l'Etat et de la ville où une splendide collation avait été préparée.

A trois heures et demie, le président, sa suite, et le comité législatif se rendirent au State House, où le gouverneur se félicita au nom de l'Etat, de la présence de M. Fillmore au milieu du peuple Bostonien; dans son discours il appela particulièrement l'attention du président sur le développement des chemins de fer dans le Massachusetts et la Nouvelle-Angleterre, et termina enfin par cette phrase relative à la grande question soulevée entre le Nord et le Sud: "Nous désirons vous affirmer qu'en cette occasion, nous oublions toutes distinctions de [illegible] et de latitude, pour ne nous rappeler que [illegible] titre de citoyens américains, le plus honorable [illegible] dans l'avenir, l'Etat de Massachusetts [illegible] par le passé [illegible] et à l'Union [illegible] ni Ouest [illegible] et indivisible."

Le président [illegible] parole, et après avoir exprimé chaudement combien il était sensible à l'accueil qui lui était fait termina ainsi:

"Permettez moi, de recevoir ce témoignage de fidélité à l'Union donné par la ville de Boston et par l'Etat du Massachusetts; non pas comme un hommage qui s'adresse à moi personnellement, mais comme une preuve de dévoûment à notre pays; comme une détermination de soutenir intactes l'Union et notre glorieuse Constitution."

D'autres orateurs se firent entendre ensuite, parmi lesquels l'hon. Daniel Webster, M. Stuart de la Virginie, et M. Conrad de la Louisiane, puis, le président se rendit, à la fin des cérémonies, du State-House à la Place de *Commons*, où il passa les troupes en revue. Il était à cheval, en habit noir, et a fait une impression sympathique, sur tout le monde, tant par l'aménité de ses manières que par la grâce presque militaire avec laquelle il maniait son cheval. La journée s'est terminée par un grand dîner au Revere-House.

Le 18, second jour du Jubilé, ont eu lieu des régates auxquelles le Président a assisté avec toutes les autorités. Le steamer S. T. Lewis, avait été gracieusement mis à la disposition de M. Fillmore par les propriétaires. Le temps était aussi beau que la veille, et la rade couverte d'embarcations pavoisées, scintillante de mille couleurs, répétant de toutes parts les hurrahs et les salves d'artillerie partant des nombreux navires du port. C'est une journée qui laissera des souvenirs à tous ceux qui y assistaient. Elle aura eu non seulement l'attrait du plaisir, mais encore une portée plus sérieuse. Cette fête a réuni à Boston un grand nombre de Canadiens, et lord Elgin gouverneur du Canada l'a honoré de sa présence. C'est l'inauguration d'une sympathie plus marquée entre les populations coloniales Britanniques et les Etats Américains du Nord; c'est le germe de nouvelles relations commerciales semé sur les deux territoires, c'est en un mot le signal d'un élan nouveau, et plus décisif vers le progrès.

Le 19, une grande procession civile et militaire, un banquet donné dans l'enceinte des Commons, puis le soir des illuminations et des feux d'artifices ont dignement couronné la célébration du Jubilé de Boston. La procession s'est mise en marche vers onze heures et il ne lui a pas fallu moins de deux heures vingt minutes pour défiler devant Revere House. L'escorte se composait des lanciers nationaux, d'un régiment d'artillerie et d'une brigade d'infanterie. Les représentans des arts, mécaniques et industriels y faisaient bonne figure, ainsi que les élèves du college de Harvard, les membres des diverses sociétés et les enfants des écoles publiques. Les hôtes de la ville suivaient dans des voitures ouvertes. Les façades des maisons étaient décorées et les rues présentaient le coup d'œil le plus animé et le plus brillant.

Une légère indisposition a empêché le président Filmore de se mêler à la procession; mais il a figuré au banquet, où sa santé a été la première qu'on ait portée. M. Filmore a répondu avec la cordialité qui n'a cessé de marquer toutes ses allocutions. Il a exprimé surtout le regret d'être obligé de partir le jour même, les affaires publiques le rappelant sur le champ à Washington. Il s'est en effet mis en route par le convoi de l'après midi, accompagné des secrétaires de la marine et de la guerre.

Le moment du départ a été marqué par les efforts les plus vives et les plus sincères, puis la fête a continué durant toute la soirée, sans qu'on ait eu à regretter le moindre accident.

FEUILLETON.

Le Dernier Irlandais.

IV.

LES CONFIDENCES.

Julia raconta en rougissant l'emploi qui avait été fait du présent de miss Avondale. Celle-ci resta un moment pensive.

—C'est une leçon que vous nous donnez à nous autres riches, dit-elle, et cependant, Julia, je ne saurais vous blâmer de vous être servie pour une bonne œuvre de ce présent inutile. La charité est, chez vous autres catholiques, quelque chose de plus qu'une vaine démonstration de l'orgueil.... Je verrai cette moîtresse O'Flanagan, et je veillerai à ce que ce qu'on ne passe pas dans les mains des brocanteurs juifs qui viendront, dans deux jours, à la foire de Neath. Julia, Julia, ajouta-t-elle d'un air pensif, décidément vous valez mieux que nous, et ma grand'mère légèrement appadente, il est des moments où mon cœur m'en parle plutôt vers les opprimés, qui me paraissent peut-être, que vers les oppresseurs!

—Les oppresseurs! les oppresseurs! que voulez vous dire, miss Avondale! A qui donc prétendez-vous appliquer de pareilles dénominations?

—Oh! vous me comprenez bien au contraire! Est-ce que j'ignore comment, vous autres, anciens maîtres du sol, vous nous traitez en secret, nous possesseurs actuels des terres, de la richesse, de l'influence? Ne suis-je pas le genre lique comme vous? Ne frédonne je pas aussi les *laments* où l'on déplore sur tous les tons la chute des enfans de Gaël et le triomphe des *saxons*? N'ai-je pas frémi et pleuré au récit des sombres légendes qui ont cours dans nos comtés du Sud? .... Tenez, Julia, mon père avait raison aujourd'hui de me reprocher mon goût pour ces vieilles chansons et ces vieilles histoires; elles ont déteint sur mon humeur d'une manière fâcheuse. J'en viens à donner trop de prix aux vaincus, trop de haine aux vainqueurs. Croirez-vous même en vérité je n'ose faire un pareil aveu qu'à vous, Julia!, croirez-vous que depuis que je connais l'histoire de John Muirton, le chef de notre race, et celle d'Arthur le Boiteux dont mon père conserve si soigneusement le corselet de buffle encore taché de sang, je doute de notre droit sur ces magnifiques domaines! Oui, ma chère, les héros de ma race m'inspirent une sorte d'effroi, et je ne sens au contraire pénétrée d'admiration pour ceux de la vôtre, pour le beau et vaillant MacFeag Hugh, pour Brian Mac-Ouvette, pour vous tous, descendants de l'illustre maison d'O'Byrne, vous si fiers, si dignes encore dans votre condition modeste. Il n'est pas jusqu'à ces pauvres paddies déguenillés pour lesquels j'éprouve parfois une vive sympathie à voir leur indépendance dans la pauvreté, leur attachement à la religion de leurs pères, leur esprit profondément national: dans leur misère même il y a quelque chose de noble qui rappelle une haute origine! ...

Miss O'Byrne avait écouté avec un étonnement bien naturel cette étrange confession de la jeune patricienne; mais ces derniers mots elle joignit les mains avec chaleur et s'écria:

—Oh! conservez, ma bonne Nelly, ces bienveillantes dispositions pour les malheureux tenanciers de votre père! Peut-être en effet des injustices ont-elles été commises à une époque éloignée de nous; mais comment contester aujourd'hui des droits consacrés par une longue suite de générations! Quant à ces infortunés, dont la misère est devenue un objet de pitié pour l'univers entier, conservez ces sentiments généreux à leur égard. Un jour peut-être viendra leur maîtresse souveraine; n'oubliez pas alors....

Que dites vous, Julia? Vous savez bien que je ne serai jamais maîtresse à Stone-House, à moins... Mais ne revenons pas sur ce point pénible. Mon crédit est, hélas! bien mince pour soulager tant de maux! J'y essaierai néanmoins, je vous le promets. Je ne sais quoi me pousse à aimer ces pauvres gens... depuis trois mois surtout.... Cela tient à une circonstance que je veux vous confier.

—Je vous écoute, ma bonne Nelly, dit tout O'Byrne en se rapprochant d'elle avec empressement.

Miss Avondale réfléchit quelques minutes, le coude appuyé sur son genou et le visage appuyé sur sa main, dans une attitude pleine de grâce.

—Je ne sais, en vérité, si je dois dire cela même à ma meilleure amie, reprit-elle en rougissant légèrement. Qu'allez-vous penser de moi, Julia? Mais bah! vous êtes indulgente autant que belle .... Je vous avouerai donc qu'autrefois, comme vous le savez, j'étais bien passionnée pour les poésies, les mœurs, les traditions de la vieille Irlande; mais cette passion était dans la tête plutôt que dans le cœur. Depuis peu de temps seulement, ce goût vague est devenu de l'intérêt, de l'admiration, de l'enthousiasme; et c'est un homme qui est cause de cet changement.

—Un homme, Nelly? dit Julia en rougissant elle même, sans savoir pourquoi. Et quel est cet homme qui a pu donner une si bonne amie à la cause de notre Irlande?

—Voilà où vous allez vous moquer de moi, sans doute, ma chère Julia. Cet homme, je ne le connais pas; je ne l'ai vu qu'un instant; je ne le reverrai peut-être jamais, et cependant son souvenir ne s'effacera plus de ma mémoire.

Et comme miss O'Byrne semblait l'interroger des yeux,

"—Vous savez, reprit-elle, qu'à l'issue de la dernière session de la chambre des lords, mon père voulut assister aux courses d'Ascot, et je revins seule en Irlande avec mistress Jones, ma gouvernante, et M. Clarence, premier valet de chambre de milord. En traversant le canal St-Georges sur le steam packet, qui va de Holy-Head à Dublin, nous fûmes assaillis d'un fort coup de vent, ce qui n'est pas rare dans cette mer. Notre lourd navire était secoué comme une plume, et, malgré ses puissantes machines, parvenait à peine à se frayer une route au milieu des lames. Les passagers s'étaient réfugiés dans la salle commune ou dans leurs cabines, atteints pour la plupart du mal de mer. Suffoquée par l'odeur fétide qui régnait dans mon *berth* et voulant jouir du magnifique spectacle d'une tempête, je montai sur le pont. Vainement quelques rudes marins et le capitaine lui-même m'engagèrent-ils à rentrer; le roulis était effrayant; à chaque instant des montagnes d'eau venaient tomber dans le bâtiment par dessus le bordage. Mais vous savez comme je suis opiniâtre quand il s'agit de ma curiosité; cette scène magnifique m'avait émue jusqu'aux larmes. Enveloppée dans mon manteau, je me cramponnai à une manœuvre, et, m'abritant autant que possible contre les atteintes des vagues, je contemplai en liberté ce tableau sublime.

"Un seul passager se trouvait avec moi sur le pont; c'était un homme jeune encore, ayant l'apparence d'un militaire qui aurait servi longtemps dans nos colonies, car son visage portait la trace des ardens baisers du soleil tropical. Couvert de son peter-proof, les bras croisés sur sa poitrine, il se promenait d'un pas ferme sur le plancher glissant du navire. Ni les mugissemens du vent et des flots, ni les grondements sourds de la machine qui luttait avec effort contre le mauvais temps, ni les lames qui par intervalles lançaient sur nous leurs jets d'écume et d'eau salée, ne pouvaient déranger cette promenade calme et réglée. Sans doute cet inconnu avait bien vu d'autres océans et d'autres tempêtes. De profondes méditations semblaient absorber son esprit; son front était comme chargé de pensées et de soucis. De temps en temps il s'arrêtait à l'avant du navire; son regard plongeait dans la brume du soir pour y chercher cette terre d'Irlande objet de notre voyage. Mais les monstrueuses approches de la mer, les épaisses vapeurs qu'exhalaient ces masses d'eau soulevées ne permettaient de rien distinguer encore, et il reprenait bientôt sa promenade.

"J'examinai longtemps à l'écart cet imposant personnage pour lequel j'éprouvais, sans bien savoir pourquoi, une sorte de respect. Je me disais que ce ne devaient pas être des pensées vulgaires qui se reflétaient sur ce mâle visage; ce n'étaient pas de misérables intérêts personnels qui occupaient cette grave intelligence. Sa méditation semblait avoir un objet d'importance suprême, comme les destinées d'un peuple et d'un empire. Cette pensée, qui restait calme en présence des convulsions de la nature, devait s'élever à une hauteur inconnue du commun des hommes. Les ardeurs de l'étranger avait des rayonnemens subits et impétueux que je prenais pour des éclairs de génie. Enfin, Julia, dussiez-vous rire de moi, mon imagination avait bâti en peu d'instans sur ce voyageur extraordinaire les plus étranges suppositions; sans connaître ni son rang ni son nom, sans avoir même échangé avec lui une parole, je l'admirais déjà, et... pourquoi ne l'avouerai-je pas? je l'aimais... comme on peut aimer au bout d'un quart d'heure.

"L'inconnu, absorbé par ses réflexions, n'avait pas encore remarqué ma présence. Un mouvement que je fis pour saisir un agrès, au moment où le steam-packet recevait une effroyable secousse, attira son attention. Il darda sur moi son œil pénétrant et parut étonné de voir là une femme jeune et délicate. Mais aussitôt il s'inclina, porta la main à son chapeau et reprit sa promenade.

"Il ne tenait, néanmoins, que sa rêverie était moins profonde qu'auparavant; nous autres femmes, nous ne nous trompons guère, vous le savez, en pareille matière. Le bruit de ses pas sur le pont était moins égal et il jetait parfois de mon côté des regards distraits. Je crus que je le génais, et je voulus m'éloigner, mais une force irrésistible me cloua à ma place.

"Par un sentiment machinal d'imitation, je regardais dans la direction que suivait le navire; l'inconnu s'approcha de moi et me salua avec une exquise politesse:

"—Voici une belle et noble fille d'Irlande, me dit-il en gaélique d'une voix dont l'indomptable timbre sonore; je ne peut être qu'une patriote irlandaise qui brave ainsi les vents, la pluie et la tempête pour voir un instant plus tôt poindre la verte Erin à travers le brouillard.

"Je répondis aussitôt en gaélique, avec embarras et réserve, que j'étais en effet née en Irlande. Les quelques mots que je prononçai parurent le jeter dans le ravissement.

"—Merci, merci, me dit-il avec émotion, de m'avoir fait entendre, après tant d'années, cette belle langue si suave et si mélodieuse dans la bouche d'une femme.... Mes oreilles s'avaient désappris aux pays éloignés d'où je viens.... Elle m'annonce déjà la patrie avec toute sa poésie, tous ses malheurs et tous ses souvenirs!

"La glace était rompue entre nous. Après m'en avoir demandé la permission, le voyageur s'assit près de moi, sur un paquet de cordages, et nous commençâmes à causer de l'Irlande. Je dis *nous*, quoique mon rôle se soit borné purement pas là dans cette conversation. Je me bornais à de rares et timides observations; je laissais parler l'étranger, qui s'exprimait soit en gaélique, soit en anglais, avec une élégance, une facilité, un enthousiasme dont je ne saurais vous donner une idée. Bien qu'il eût quitté l'Europe depuis plusieurs années, il n'ignorait rien de ce qui se rattachait à son pays. Mœurs, lois, coutumes, histoire et littérature, splendeur et décadence, heur et misère; il connaissait tout, il appréciait tout avec une érudition de vues, une finesse d'impressions qui me [illegible] d'admiration. Comme il [illegible] l'Irlande! Comme son argumentation [illegible], chaleureuse différait des froids et plats systèmes des égoïstes jugemens que j'avais entendu exprimer tant de fois sur notre malheureuse patrie! Il me semblait que les yeux se dessillaient, qu'avant ce moment je ne connaissais pas cette terre où je suis née; un [illegible] reprocher l'indifférence que j'avais trouvée jusque là pour tant de douleurs [illegible], tant de grandeurs éclipsées. Je ne pouvais retenir mes larmes quand le voyageur me [illegible] les souffrances des races vaincues, je sentais la rougeur et [illegible] mon front quand il énumérait les crimes des races triomphantes.

"Pendant deux heures entières, je fus sous le charme de cette puissante parole. Ce voyageur me croyait d'origine milésienne comme lui, et telle était sa haine, son enthousiasme contre l'Angleterre, que je n'eus pas le courage d'avouer le sang anglais qui coulait dans mes veines. J'étais éblouie, fascinée; tout ce qu'il disait, il me semblait que je l'avais pensé déjà; je riais de son rire, je pleurais de ses larmes, je frémissais de sa colère. Je n'avais jamais connu d'abord dans cet inconnu qu'un homme supérieur; maintenant, il m'apparaissait comme un être surnaturel, le génie de l'Irlande peut-être, se révélant dans sa force et sa beauté après un sommeil de plusieurs siècles."

"Aussi, depuis ce temps, ma chère Julia, la voix de cet étranger, cette voix si vibrante et si généreuse, résonne-t-elle nuit et jour à mes oreilles, elle plaide sans cesse auprès de moi la cause des malheureux qu'elle défendait, et je déplore de n'être qu'une femme impuissante à guérir tant de maux!"

Miss Avondale se tut et devint rêveuse.

Pendant ce récit, l'inconnu, qui était aux écoutes, se penchait en avant, la poitrine oppressée, oubliant que le moindre mouvement pouvait le trahir. Plusieurs fois sa bouche s'ouvrit, comme pour laisser échapper un cri, un appel, un nom; mais la volonté reprenait aussitôt son empire sur ces élans de l'âme, et il restait muet dans la touffe d'arbres où il se cachait.

Julia, de son côté, avait entendu avec un vif intérêt les confidences de sa compagne.

—Je croyais, dit-elle après un intervalle de silence, qu'un seul homme au monde pouvait avoir cette éloquence, cette connaissance profonde et ce amour sans bornes pour la pauvre Irlande!

—Qui donc, miss O'Byrne? demanda Nelly en tressaillant; de qui voulez-vous parler?

—De mon frère Richard, le chef de notre famille, et vraiment, miss Avondale, j'ai cru le reconnaître dans l'une des traits que vous venez de tracer de votre voyageur du steampacket.... J'étais bien jeune quand mon frère aîné partit pour les Indes; mais je me souviens toujours de la conversation qu'il eut avec feu mon père, la veille de son départ, dans notre petit parloir à Dublin.... Il s'agissait encore de notre pauvre chère patrie, et Richard disait de si belles choses, que mon père lui même pleurait, et il serra mon frère dans ses bras en s'écriant: "Va, Richard, mon fils, tu seras un digne rejeton de ta race!"

—Bah, étourdie que vous êtes, votre frère n'est il pas encore aux Indes?

—En effet, miss Avondale, et il ne reviendra peut être jamais, à moins....

—Achevez donc!

—A moins d'événemens qui ne sont pas près d'arriver, répliqua Julia en étouffant un soupir.

ELIE BERTHET.

(*A continuer.*)

Marié par le Rev. Duquesnay, Wm H. FOTTERS à Mlle EMILIA WILES.
Nlle Orléans, 27 septembre 1851.

Vente par catalogue de soieries et de marchandises sèches.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente par catalogue de soieries, mérinos et marchandises sèches fantaisie, qui aura lieu aujourd'hui à dix heures au magasin d'encan de F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal. L'assortiment comprend différents genres de marchandises d'automne et d'hiver.

Conditions très libérales.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

LUNDI SOIR, 29 SEPTEMBRE.

Le marché au coton a été assez animé aujourd'hui. Les acheteurs n'ont pas montré avec autant de fermeté que les jours précédents. Il s'est vendu 2,100 balles à 7 1/4 et 8 a cts la liv. pour le Middling.

Il ne s'est rien fait d'important dans les sucres et mélasses.

Il s'est vendu hier 2,100 barils de farine dont 1200 de l'Illinois à $3 75. Quelques ventes de maïs ont été faites à 55 et 58 cts le boisseau.

Les provisions sont languissantes. Le mess porc a baissé à $15 50. Il ne s'est rien fait dans la graisse.

Le whiskey se vend à 20 cts le gallon, pour les qualités rectifiées.

Le change gouverne comme par le passé. Nous quotons les Sterlings, de 110 @ 111—Paris, 5f 15 @ 5f 10—Traites sur New-York, à 60 jours, 1 1/2 @ 2 1/4 pour cent d'escompte—Checks, 1 @ 1 1/4 pour cent de prime.

Le fret est un peu plus ferme—Coton pour Liverpool, 7/16 d—pour le Havre à 15/16 cts.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—

Navire Bennington, Young, pr Boston
Alexandria, Walker, pr le Havre.
Columbiana, Crowell, pr Liverpool,
Goelette Tallahassee, West, pr St-Marks.

ARRIVES HIER.

Steamship Yacht, Thompson, de B azos.

Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Au bas du fleuve et montant:
Navires Marathon et Westminster, de New-York.

Départs des steamers de l'Atlantique.

[PAQUEBOTS]

BALTIC, partant de Liverpool le 17 septembre.
CANADA, partant de Liverpool le 20 septembre.
HUMBOLDT, partant du Havre le 24 septembre.
ASIA, partant de Liverpool le 27 septembre.

[PARTANT]

AFRICA, partant de New Y[illegible] octobre.
BALTIC, partant de New Y[illegible] octobre.
CANADA, partant de Boston le [illegible] octobre.
HUMBOLDT, partant de New York le 18 octobre.
ASIA, partant de New York le 22 octobre.

WHIGS, ATTENTION!

MEETING.

Un meeting du Club Indépendant de Freret, 1er ward, aura lieu ce soir, 30 du courant, à 7 heures, au coin des rues Conti et Bourbon. On s'occupera d'affaires importantes.

Une assemblée des whigs du sixième district de la Seconde Municipalité aura lieu dans la case à pompe LOUISIANA, mardi soir, 30 du courant, à sept heures du soir, afin de nommer des délégués à la Convention municipale et paroissiale. Les whigs du district sont invités à la plus grande ponctualité.

Geo Allan,	Ed L Shaw,
D J Woodruff,	E L Tracy,
J A Beard,	M Hurley,
R N Lotz,	R B Sykes,
J G Peymor,	G A Botts,
J R Conway,	Randell Hunt,
S Conway,	R M Graham,
H Plotance,	Chs J Brian,
C H Tracy,	J G Glenn,
R Mirand,	A Kunzel,
J M Candish,	Wm Bailey

FRERET CLUB No 2.

A une assemblée tenue samedi soir, au Sacramento Beer House, dans la rue d'Orléans, il a été Résolu qu'une assemblée sera appelée pour mardi prochain, 30 du courant, à sept heures P. M. pour s'organiser et former un Club qui s'appellera Club Indépendant de Freret No 2 de la Première Municipalité.

P. E. HUNTEN, Président.
JULIUS JAENSS, Secrétaire.

Nous, soussignés, résidents du 3me district de la municipalité No. 3, désireux de voir élire notre estimable concitoyen "JAMES F. FRERET" à la place de Shérif de la paroisse d'Orléans, invitons les citoyens de ce district favorables à cette élection de bien vouloir se réunir à nous, sur le de Lusan Aromé, encoignure Levée et Louisa, jeudi prochain, le 2 octobre 1851, à 7 heures du soir, afin de pouvoir former un Club favorable à l'élection de ce digne citoyen.

Nlle-Orléans, 29 sept 1851.

Chs R Pagot,	P J Aromé,
André Becanuyder,	J R Vienne,
W Aszmann,	Geo Becanuyder,
A Louis Mendez,	P Pagot,
D Pagot,	P Dr Freret,
Oni Grieve,	G de Freret,
R Wyms,	Fred. Schultz, et autres.

COMITE CENTRAL WHIG.

A un meeting du comité central whig tenu le 21 courant, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu que les délégués nommés dans les différents wards et districts de la ville et [illegible] sont convoqués à se réunir samedi, 4 octobre prochain, à 7 heures du soir, pour désigner deux candidats chargés de représenter la paroisse d'Orléans à la Législature d'Etat.

Conformément à la résolution précédente, les délégués sont invités à se réunir en Convention SAMEDI, 4 octobre, à 7 heures du soir, au local du siège le comité central whig, au coin du Passage de la Bourse et de la rue de la Douane, pour désigner deux candidats au Sénat.

F. BUCHANAN, Secrétaire. J. SOLOMON, Président

CLUB INDEPENDANT DE FRERET DU 3me WARD,

PREMIERE MUNICIPALITE.

Une assemblée de ce Club aura lieu mardi prochain 30 du courant, à sept heures P. M. au café de Frank Alman, à l'encoignure Orleans et Marais. Les membres de ce Club ainsi que les amis de J. F. FRERET, sont invités à y assister.

Soyez ponctuels. Par ordre:
L. COURCELLE Jr., Président.
JOHN McCLELLAND, Secrétaire.

CLUB INDEPENDANT DU 6e DISTRICT

1re MUNICIPALITE.

Les membres de ce club sont invités à se réunir au café de Jose Barnes, encoignure Tendinoes et Levée, mardi soir 30 du courant, à 7 heures P. M. afin de se rendre en procession.

Par ordre du président,

[illegible]	Jerry Norris,
[illegible]	John C. Smith,
Wm Sp[illegible]	James Dunn,
[illegible]	John Kelley,
[illegible]	David Kenedy,
[illegible]	Archey Marrow,
Washington Smith,	Andrew Clark,
[illegible]	Patrick Griffin,
[illegible]	John Cochran,
[illegible]	Patrick Reilly,
James [illegible]	Henry Mooney,
[illegible]	Andrew Johnson,
[illegible]	Thos. Dunne,
[illegible]	Andrew Bacon,
[illegible]	Richard Williams,
Patrick [illegible]	John Dixon,
[illegible]	Robert Strong,
[illegible]	John White,
George Patterson,	Joseph Oliver,

JOSE BARNES, président.
GEO. B. LYNCH, secrétaire.

UNE [illegible] s'adresser à Mme Jacquemin, rue des Remparts, No 253. 30 sep—1t

EN vente par le soussigné:
50 barriques vin rouge en bon ordre, 1849, de Marseille.
20 demi-barriques vin rouge 1849.
[illegible] vins vieux pour famille.
[illegible] diverses marques.
[illegible] dans les chais de la douane.
10 barils bouchons fins et superfins.
[illegible] St Julien très vieux.
[illegible] 1820 Madère.
[illegible] de la meilleure.
[illegible] diverses marques.
[illegible] assorties Chatelain et A Cassel.
PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

ATTENDUS par les navires suivants, venant de Bordeaux:
Par le navire Marceau:—50 caisses cerises aux fruits.
20 [illegible] abricots.
Par le navire Miltiades:—30 caisses prunes à l'eau-de-vie.
30 caisses fruits assortis; 20 do poires.
32 barriques vin rouge 1849.
Par le brick P[illegible]:—32 barriques bon vin ordinaire [illegible].
Par le navire Umeora.
8 barriques vin Medoc pour famille.
20 do vin Sauterne.
[illegible]
10 barriques vinaigre.
15 demi-barriques do., à vendre par
PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

A LOUER—Le magasin, rue Tchoupitoulas, No [illegible], s'adresser à
JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville.

VINS—[illegible] quarts Porto à la Couronne de M. Reg.
80 quarts Porto sec à la Couronne F Durand;
[illegible] do F Gousset;
150 do Madère F Gousset;
50 barriques vins ordinaires de Bordeaux.
30 paniers Champagne;
30 caisses vins ordinaires;
50 do Chat au Lafite;
50 do do Margaux;
70 do St Julien Medoc;
20 paniers huile Plagniol;
10 [illegible]
8 [illegible] en bronze, de Médicis, en magasin et à vendre par P LONGIS, 17, Vieille Levée.

BOUTEILLES VIDES —300 bouteilles de 22 onces, à vendre par
A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises à l'eau-de-vie, dernière récolte, de la marque Chauvet & fils, à vendre par
A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.

CHAMPAGNE—25 paniers Champagne de la marque bien connue, Delbeck & Lellegard, à Reims, à vendre par
A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe, première qualité, de la marque Berthoud fils, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.

EN ENTREPOT—15 quarts cognac Corq père & fils 10 do do L. Méry 1831; 5 octaves do Noilin 1810. A vendre par A COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.

DIVERS—25 barils amandes, 5 sacs noix du Brésil;
25 barils petits raisins, 25 sacs café de Java,
25 sacs piment, 250 caisses moutarde,
20 do ginger, 50 barils muscades,
50 do poivre, 250 do noir,
A vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—100 barriques jambons au sucre, de Dublin, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

FROMAGES—20 boîtes E. D., 50 do P. A. en débarquement du navire E & E Perkins, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses, en débarquement du navire Maylath, à vendre par E J HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas

CORNICHONS—50 caisses "Underwood," en demi et quart de gallon, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

SIROP DE LIMON—25 caisses "Underwood," en débarquement de la barque California, à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Derbigny entre Dumaine et Ste. Anne:

Une vache rouge, une étoile au front, le dessous du ventre blanc, marquée aux oreilles, sans autre marque ni étampe visible.

Si d'ici au 11 octobre, ladite vache n'est pas réclamée, elle sera vendue aux lieu et heure accoutumés par J N Spear, encanteur.

MICHEL DUREL, Gardien des épaves

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE et de Cuba pour capes et tripes, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

AMIDON de la Havane, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune, quebrado et cucurucho, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

CAFE de la Havane—Beau café vert, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

PICADURA—En magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

CONFITURES des marques bien connues Diana et Dominica, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un grand et bel assortiment des marques favorites de Regalias, medio regalias, millaresas, prensados, panetelas et cullaras, actuellement en mains et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée

CIGARETTES des marques Espinosa, [illegible] villard, et Minerva, à vendre par E VALLA, 37, Conti

BENJAMIN TOLEDANO, JOHN TAYLOR.

LES soussignés ayant formé une société, depuis le 1er courant, pour les transactions d'affaires de commission, informent le public qu'ils ont ouvert leur bureau au No 59, Commerce Place, entre Camp et St Charles.

Les soussignés sont pleinement autorisés à liquider la maison C. Toledano, qui a cessé les affaires.

20 sept—3 B. TOLEDANO & TAYLOR.

AUX RAFFINEURS.

A LOUER à partir du 1er octobre prochain, la raffinerie de la Louisiane, située à environ deux milles au-dessus de la rue du Canal. Cette belle propriété est en parfait état, et a un grand assortiment de moules, soit animal et de tous les accessoires nécessaires à l'exploitation d'une raffinerie ou distillerie.

Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville

COUVERTURES EN LAINE — 40 balles blanches et bleues, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

VEAUX CIRES—2 caisses de 40 douzaines chaque, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

ARGENTURES—Services complets, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

CHAPEAUX de paille pour hommes et femmes, 5 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

EAU DE VIE—En pipes, demi pipes, quarts et huitièmes, marques Seignette et autres à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

VINS—200 barriques vin rouge de Bordeaux, 40 demi-barriques blanc. 50 caisses Bourgogne, Chambertin, Volnay, Nuits &c. &c. 50 paniers champagne, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

SOIERIES—1 caisse Gros du Rhin, Satin, serge et cravattes noires, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

OMBRELLES, parapluies, soie à coudre—1 caisse, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

CORSETS SANS COUTURES—1 caisse assortie de numéros, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

MOUSSELINES—3 caisses unies et à carreaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

POUDRE DE POTTASSE [illegible], à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

VIN MADERE—En quarts et demi-pipes, marques Blackburn, London Particular et Allen, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

BRETELLES en Gomme Elastique—3 caisses à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

BRODERIES—Entre deux, cols et poignets à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

BOUTEILLES VIDES — En débarquement du Californie, de Marseille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—En débarquement des navires Richmond, [illegible], Castor et Creole, à vendre par ISAAC HOBBS & Co, Successeurs de R G Hobbs, 12, rue de [illegible]

A LOUER.

LA MAGNIFIQUE propriété située dans la 3me Municipalité, connue sous le nom d'habitation Macarty, entre les rues Bartholomew et Independance, ayant environ [illegible] de front, [illegible]. Il y a une belle et grande résidence de famille avec toutes les dépendances, un magnifique jardin à fleurs et fruits, &c. Les personnes qui voudront visiter la propriété sont priées de s'adresser à l'encoignure Royale et Douane. [illegible] JOHN McDONOGH.

A LOUER

UNE MAISON de maître avec jardin sur le devant, située rue des Français entre les rues St Antoine et St Jean-Baptiste—Aussi une maison même rue, [illegible], montée pour grocerie.

S'adresser à EUG ROCHEREAU & Co, 17, rue Bienville.

L'OUVERTURE DU RESTAURANT DE LA VILLE tenu par P. & P. AZIQ & J. GAYDE, rue de Chartres, No 113, aura lieu [illegible].

ISAAC HOBBS, de Boston; ROBT. P. McCOY et OLIVER GAILLARD, ont formé une société sous la raison de ISAAC HOBBS & Co. Ils continueront les affaires, comme successeurs de feu R. G. Hobbs. [illegible]

ON demande une dame professeur de langue et de piano, sachant assez d'allemand pour se faire comprendre d'une personne qui ne parle que cette dernière langue. On désire de bons appointements à quelqu'un recommandé. S'adresser au bureau de cette feuille.

Perdu ou égaré.

UN compte de l'Hôtel Poste, contre la Municipalité No 3, de la somme de MILLE QUATRE-VINGT QUINZE CINQ PIASTRES ($1,095.55) compté par M. P. L. Nicoulle, le 24 courant, sous le No 631. Ce compte ayant été égaré avant que le warrant du Maire n'y fût apposé, il n'est d'aucune valeur.

A LOUER—Le magasin No 80, rue des Magasins, occupé par J. L. Johnson & Co. Possession en sera donnée le 15 octobre. Aussi—Deux maisons situées rue North Poydras, en face du Marché. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PAUL G. GLEISES, Gas Office.

MADERE—London particular très vieux.
Arrac de Batavia do do;
Whisky d'Irlande do do;
Eau de vie de pêche do do;
Rum de la Jamaïque do do;
A vendre par NADAUD DUTREIL, rue St-Louis

VINS du Rock en caisses,
Do Johannesberg (1834);
Do Marcobrunner (1834);
Do Schwarzberg (1834);
Do Scharlachberg (1846);
A vendre par NADAUD DUTREIL, rue St Louis

BOTTES, Souliers et Brodequins—124 colis en débarquement des navires Sarah Pringles, California et Lone Star, à vendre à des conditions libérales par C. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins.

Bureaux à louer à bas prix.

TROIS beaux bureaux situés à l'encoignure des rues Douane et Levée, au-dessus du magasin de quincaillerie des soussignés. HOBAN & TUREAUD.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LE soussigné a maintenant en magasin, reçus par les derniers arrivages:
500 caisses brodequins Russett, des 1res qualités,
300 do do en veau, cousus et chevillés,
300 do do veau marin et chevreau,
[illegible] do bottes veau et veau marin;
[illegible] do do fortes pour la boue;
100 do do cuir à gros pour l'eau;
[illegible] do souliers pour hommes, femmes, enfants;
[illegible] do chapeaux soie et castor;
[illegible] do do en laine et fourrure.
Le tout marchandises fraîches, qui seront vendues à des conditions libérales par JOHN M GOULD & CO, 8, Magasins

CHANGEMENT DE MAGASIN.

LE magasin de variétés de F. JAUFROID, situé ci-devant au No 84, rue de Chartres, vient d'être transporté au No 62, rue Chartres, entre Bienville et Douane.

Le soussigné espère que ses amis et sa clientèle voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. F JAUFROID, No 62 rue Chartres

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savons de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti [illegible].

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—982 colis en débarquement des navires Forest Prince, Venice, Lavy Woodbury & Kentucky. Aussi, 2000 cas en magasin, formant un assortiment complet pour le commerce de la campagne et de la ville, à vendre à des conditions libérales. Une attention toute particulière sera portée aux ordres qui seront reçus des habitations. C. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins

Etablissement Hydrothérapeutique du Docteur CHARLES MUNDE, A Northampton (Mass).

CET établissement est situé dans une contrée charmante, et abondamment pourvue d'une eau excellente, pure et froide. Le docteur est le premier élève de Preisnitz et un des premiers hydriâtres de l'Allemagne.—Prix de la pension et du traitement:—$10 par semaine. 26 sept—3m

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Condé, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St Louis et Conti. TH. KORNIG.

AMBROISE Alexandre Chesnier Duchesne, propre du Lait, paroisse Caldwell, est prié de se présenter au bureau des soussignés pour affaire qui l'intéresse, ainsi que toute personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte. THOMASPINET & Co, 20, rue Conti

TABAC de Texas en feuilles—4 caisses première qualité, à vendre par D.BORNIO Jr, 34, rue Gravier

TABAC en feuilles de la Floride—3 caisses première qualité, à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier

CIGARRES—200,000 Panetelas et Regalias, à vendre par BRUGUIERE FRERES, 9, rue Bienville.

AU MAGASIN VERT,

Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York.

Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles fines et communes, brosses à dents, de à habits, de à tête, de à ongles, de à poudre, de à barbe, de à souliers, aiguilles et épingles de tous les Nos., agrafes, galons, lacets pour corsets, lacets fil et coton en pièce, papier à lettre réglé, français et américain, enveloppes pour lettres, fleurs artificielles, boutons en nacre et en porcelaine. Enfin un assortiment de mercerie et quincaillerie des plus variés.

N. B.—50 doux. plumeaux des Nos 8 à 22;
50 doux cuillières fer battu;
Dépôt de poudre de riz.
CHASSANIOL & BOULEBOIS.

G. W. DUNBAR, MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins.
G. DUNBAR. S. BUCHANAN

QUARTIERS GENERAUX,

Neuvième Brigade, première division L. M. NLLE-ORLEANS, 22 SEPTEMBRE 1851.

Ordre No. 11.

UNE élection sera tenue le mardi, 30 courant, entre les heures de [illegible] A. M. à une heure P. M. pour nommer un lieutenant colonel pour le premier régiment de la neuvième brigade [illegible] de M. Segura, encoignure des rues Conti et Bourbon.

Par ordre du brigadier général Denis Cronan, commandant la neuvième brigade.

Le colonel, inspecteur de brigade,
HAY PARCONGUE.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

RUE DAUPHINE (ANCIENNE LOGE DE LA CONCORDE)

Directeur: LOUIS DUFAU.

L'ouverture des Classes aura lieu mercredi prochain, 1er octobre.

LE public est invité à visiter cet établissement, admirablement situé et approprié pour une maison d'éducation.

Professeurs de l'Etablissement:

MM. Louis Dufau,—sur le Français dans toutes ses branches,—le Grec et le Latin.
Orton ....
Despeyre (gradué de l'Université d'Edimbourg) Anglais et Littérature anglaise.
Thouard (père), Espagnol et Mathématiques.
Saint-Marc, membre de l'Université de France, Mathématiques élémentaires et science, Eléments de Physique et de Chimie, &c.
F. Emeon, classes élémentaires de Français et surveillance générale.

Pour plus de détails, voir aux annonces.

ORLEANS HIGH SCHOOL.

RUE DE L'ESPLANADE No. 58,

ERASTUS EVERETT A. M. Principal et Propriétaire.

La session de 1851 et 1852 commencera mercredi 1er octobre.

CETTE institution pour l'éducation des jeunes gens, ouverte en avril 1843 par M. Everett et plusieurs autres professeurs, a en peu de temps, pris place au nombre des meilleurs collèges du Sud.

Les différentes branches d'éducation sont enseignées par M. Everett et un personnel de professeurs recommandables par leurs bonnes mœurs, leurs profondes connaissances et une longue expérience de l'enseignement.

Le cours d'étude comprend la grammaire et la littérature des langues Grecque, Latine, Anglaise, Française et Espagnole; l'Histoire, la Géographie, la Rhétorique, la Versification, la Logique, l'Economie Politique, la Philosophie, la Tenue des Livres, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Physique et la Chimie.

Les langues modernes, particulièrement l'Anglais et le Français, et les branches mathématiques étant enseignées avec un soin tout particulier dans cette institution, les élèves qui la fréquentent ou qui peuvent acquérir aisément des connaissances [illegible] de commerce.

Les classes anglaises sont professées par M. Everett. [illegible] à donner à ses élèves une connaissance parfaite de la langue du pays. Les hautes classes continueront la rhétorique, un cours de littérature anglaise et française.

On trouvera des prospectus à la librairie de M. Lefebvre, rue Royale, chez M. Bird, 61 rue du Camp, chez M. White, rue du Canal, 51, et au lycée, 57, rue de l'Esplanade.

N. B. La session de 1851 et 1852, commencera mercredi 1er octobre.

MARCHANDISES NOUVELLES.

P. W. WOODLIEF,

13, RUE DE CHARTRES.

RECEMMENT reçu par les steamers Winfield Scott, Crescent City, et [illegible] de New York, Boston et du Havre, un assortiment de modes, [illegible], en gros et en détail à des prix [illegible]. Le stock consiste [illegible].

Soieries, broderies, [illegible] noire en couleur, taffetas à carreaux.
Point de soie en grosse couleur;
Brocade noire [illegible] en satin, [illegible] et brodée, de changeable et couleur.
Poult de soie brodée, [illegible] de genre couleur à petits carreaux [illegible].
Marcellines et [illegible].
Quelques pièces poult de soie noir en gros grain et de toute couleur.
Velours de soie en couleur, satins [illegible], chales et cachemire d'Ecosse à carreaux.
Mérinos français et anglais.
Mousseline laine et alpaca, couleurs unies et de toutes nuances.
Poplins unis, [illegible] et à carreaux.
Crèpes de coton supérieur noir, en couleur, unis et à dessins;
Un grand assortiment de schals en crèpe blanc et en couleur, unis et brodés et quelques extra riches;
Shalls en mérinos, cachemires et soie riche;
Soieries riches et unies.
Calicots français, anglais et américains.
Un assortiment complet de bas et demi-bas en soie, blanc et de couleur.
Gants et mitaines, d'une couleur, chevreau, castor, soie, Berlin et en fil et de toute description.
Dentelles—Un grand assortiment élégant de valenciennes, [illegible].
Toiles de table supérieure, 6—12 et 12—4.
Linge de table en toile et damassé, style nouveau et élégant.
Toile d'Irlande et d'Allemagne.
Mouchoirs de batiste en fil.
Etoffes à rideaux brodées et fixées en couleur, dessins et mousselines brodées, soie et laine, [illegible].
Marchandises d'habillement, [illegible].
Coutils, jeans, etc.
Couvertes françaises.

P. W. WOODLIEF, après s'être personnellement [illegible].

MODES ET NOUVEAUTES.

McClure et Saunders,

9, RUE DES MAGASINS, AU PREMIER, 9

ONT constamment en magasin et recevront par tous les paquebots [illegible] un assortiment complet de MODES, SOIE ET FANTAISIE POUR [illegible]. [illegible]

Le stock se compose d'une grande variété de Chapeaux, Rubans, Fleurs artificielles, Dentelles, Broderies, Soieries de toutes qualités, Gants, Voilettes assorties, Parasols.

Et toutes sortes de fournitures à l'usage des modistes.

C. YALE Jr & Co,

27, RUE DES MAGASINS, 27,

MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE,

SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES, Dentelles, Broderies, Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Bas, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr & Co, No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune.

LE DOCTEUR ROCANET a transféré son domicile rue de la Douane, 110, entre Bourbon et Dauphine.

A VENDRE, pour cause de départ, une belle [illegible] entre Orléans et Bourbon, [illegible]. J. COFRET.

A VENDRE—La nouvelle et magnifique installation d'un CAFE, consistant en glaces, pendules, et tous les meubles et accessoires, [illegible] le marché aux légumes, No 137. [illegible]

A LOUER—[illegible] Cours, [illegible].

S'adresser sur les lieux, No 137

BOTTES, souliers et chapeaux—121 caisses reçus par le navire Prince Forest. Aussi un grand assortiment en magasin, à vendre par ISAAC HOBBS & Co., Successeurs de R. G. Hobbs, 12, Douane

A VENDRE à l'arrivée du navire Auguste Adolphe, attendu de Bordeaux:
48 barriques vin rouge Chateau St Denis;
12 demi do do do do.
CAVELIER & MAVENT, 169, rue Royale

PAPIER POUR CIGARETTES—5 caisses de diverses marques, telles que Figaro, Guacanova, à vendre par D. BORNIO, 34, rue Gravier

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de Liverpool, Boston, New-York et Philadelphie, leur assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE, se composant des articles suivants, qu'ils offrent à des prix excessivement bas, savoir:

Coton blanc et écru 3/4 7/8 4/4 5/4 6/4 10/4 12/4
Coton blanc et écru croisé
Indienne anglaise et américaine, bon teint, à carreaux et rayée, siamoise, denims, cotonnade française, anglaise et américaine, coutil et ginghams, matelas, toile d'Irlande, toile de Paris, Bretagne, toile Cretonne pour draps, toile écossaise 4/4 6/4 10/4 12/4 14/4.
Nappes et serviettes damassées, dito en toile avec liteaux en couleur, toile en fil de perdrix, ouvré de Russie, ouvré d'Ecosse, casimirs, mérinos, satinet et anglais, alpaga blanches et noires, laine de couleur, flanelle blanche, rouge, verte et jaune, bas et chaussettes en laine, coton et fil pour grandes personnes et enfans, &c. &c. &c.
BILLIEUX & REGGIO, 235, Bourbon.

A VENDRE—En débarquement du navire [illegible], arrivé de Marseille:
3000 briques à feu;
50 paniers bouteilles bordelaises;
5 paniers flacons marasquino;
200 paniers huile d'olive;
60 caisses vermouth;
150 jarres;
2 douzaines paillassons colorés;
Dans les magasins de la Douane:
24 boucauts fayence lustrée, sujette au drawback. V. AICARD, 42, Vieille Levée

31 caisses vin blanc Chateau Yquem 1846,
6 do do Haut Sauterne do,
2 do vin rouge Chateau Lafitte, do,
3 do do Chateau Larose,
30 do do St Lambert,
37 do do St-Julien,
8 do do Margaux,
30 do do St Emilion 1846,
20 do do Haut Brion do,
25 do grand vin de Lascombes Margaux 1841.
En magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale

35 caisses absinthe "A Pernod,"
20 do do "Vernis & Lecoultre,"
[illegible] do kirsch do,
[illegible] do absynthe "Pernod fils,"
[illegible] do kirsch do,
25 futailles eau-de-vie Cognac A. Bonnit & Co,
20 do do La Rochelle Cenier & Martin,
20 do do do Vigneron aîné.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale

[illegible] à vendre par [illegible] & RUFFLARD

L'AGENCE DU SUD, DE WILLYS [illegible] ouvrages littéraires [illegible] transportée du No 57, rue du Camp [illegible] St-Charles.

SOUSCRIPTIONS

On y reçoit des souscriptions pour [illegible] journal, ou publication périodique [illegible] Etats-Unis ou en Europe.

ANNONCES:

On reçoit des annonces pour être insérées dans les principales gazettes de la Louisiane, du Mississippi et du Texas.

COLLECTIONS:

Les comptes des [illegible] et de loyer seront collectés avec promptitude.

25 sept—[illegible] W. [illegible]

GIQUEL et JAMISON,

No 18, RUE DE CHARTRES.

RECOIVENT par les derniers arrivages de France et de New York, un assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, consistant en:
Baréges unis, imprimés et brodés;
Mousseline de laine do do do;
Cachemire do do do;
Soie unie de toutes couleurs,
do brodée et brochée;
Foulards rayés et écossais;
Indiennes françaises, anglaises et en [illegible];
Gants de peau, de soie, [illegible], etc., etc.
Mouchoirs de batiste pour dames et [illegible]
do do brodés et [illegible];
Cols et pèlerines brodés;
Un assortiment complet de bas pour hommes, femmes et enfants, [illegible] couvertures [illegible] qualité [illegible].

[illegible] Royale, No. [illegible] [illegible] de l'Hotel St Louis.

REOUVERTURE.

A HERNANDEZ, avantageusement connu comme [illegible] un assortiment complet de cartes de premier qualité [illegible]

[illegible] ST-MARC,

Membre de l'Université de France, [illegible]

DONNE des leçons [illegible] de langue et de littérature française [illegible] et de géographie [illegible].

[illegible] Peyroux, G. Boyer et Noël.

Loreilhac et Co.

Encoignure Douane et [illegible].

A vendre par les soussignés, en magasin [illegible] arrivages:
50 caisses vin de [illegible];
150 barriques vin rouge [illegible];
50 barils vin blanc;
2500 demi et quarts de boîtes sardines [illegible] de l'Auréal;
10 caisses moutarde française,
1000 demi bottes champagne [illegible];
51 demi pipes et quarts de pipes Cognac de [illegible] meilleures marques;
[illegible]

Linges d'hiver pour Enfans de [illegible]

UN grand assortiment complet de linges fins d'hiver, pour [illegible] d'âge. A vendre au dessous du [illegible] D'ARCY, encoignure Chartres [illegible].

FOURRURES—[illegible].

LE soussigné offre à vendre—CIGARES DE LA HAVANE—Une grande quantité des meilleures [illegible] CIGARES [illegible].

EN débarquement [illegible] 20 barriques vin [illegible] vendre par [illegible] LAMBERT.

MAGASIN DE TAPIS, [illegible] rue de Chartres

NOUS recevons [illegible] de l'Angleterre [illegible] tapis, [illegible] Tapis de Bruxelles, [illegible] de table, [illegible] portes [illegible].

Toute entrée pour [illegible] diverses [illegible] comparer avantageusement avec ceux des meilleurs [illegible] marchés du Nord. [illegible]

A. BROUSSEAU & CO.

DELACROIX,

MAGASIN [illegible]

VIENT de recevoir [illegible] grand assortiment [illegible] qualités et des [illegible].

[illegible] DELACROIX.

[illegible] Bureau [illegible]

DEPOT DE CHARBON,

Encoignure Levée et Clouet.

22, Levée de la Bourse, [illegible]

Boulangerie, [illegible]

LA maison [illegible] rue St. John, entre [illegible]

A. MAZUREAU & P. LACOSTE, NOTAIRES [illegible] No 31 rue du Camp.

A VENDRE OU A LOUER [illegible] Magasins

CHARBON.

LE dépôt de charbon [illegible] 161, entre Bons[illegible] [illegible] chez E Connery, No 5, [illegible], J Carr Jr, No 7 rue [illegible].

UN lot [illegible] dre à bon marché le [illegible]

[illegible] en débarquement du navire [illegible] cerises à l'eau de vie, [illegible] vin rouge marque Tampagnes. NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

SAVON—100 caisses savon de Palme bien conservé, [illegible] à vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

EAU D'ORANGER—125 caisses eau de fleurs d'oranger, à vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

HUILE PLAGNOL—[illegible] paniers huile Plagnol [illegible] 20 do [illegible] bouteilles; A vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

CHANDELLES—[illegible] caisses chandelles [illegible] à vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

ABSINTHE—100 caisses absinthe La Noilly Fils & Co., 40 caisses kirsch La Noilly Fils & Co., A vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

VIN ROUGE—150 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

WHISKEY—150 barils Oliver Extra, en magasin et à vendre [illegible] SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas

HARENGS—[illegible] caisses No 1, [illegible] à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas

MORUE—50 caisses, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—[illegible] barils de [illegible] No. 3 à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—[illegible] caisses de l'Etoile de [illegible], à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas

HUILE D'OLIVE—10 barriques, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES [illegible]

[illegible]